

## Billet

# Les nouveaux programmes de français au collégial

Jacques Gravel

Number 56, December 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47232ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Gravel, J. (1984). Billet : les nouveaux programmes de français au collégial. *Québec français*, (56), 57–57.

# LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS AU COLLÉGIAL

Les nouveaux programmes de français, enfin ! Depuis le temps qu'on les attendait. « Y doivent-tu être beaux, y doivent-tu être bien faits ». On résiste difficilement au beau et encore moins à la cohérence en matière de programme.

Depuis le printemps dernier, les départements de français des différents collèges du Québec s'initient au nouveau programme. Serions-nous face au chef-d'œuvre tant attendu ? Se peut-il qu'après tant d'années le programme du collégial soit enfin réalisé ?

Sans vouloir minimiser ce qui a été fait auparavant, disons qu'il n'y a jamais eu de véritable programme de français adapté au niveau collégial. C'est pourquoi, très tôt, après les débuts de 1967, on souleva l'hypothèse d'un programme de français pour le niveau collégial. Le temps passant, la mémoire aidant et le premier programme de français s'étirant d'une session à l'autre, on pensa tout bonnement parler désormais d'un nouveau programme. Puis, en vagues successives, on vit défiler des groupes de rédacteurs de nouveaux programmes, laissant derrière eux des textes maintes fois remaniés qui devaient tous constituer le nouveau programme de français du collégial.

Autour de 1975, certains départements commencèrent à rédiger et à essayer de nouveaux cours. Plus tard, vers 1980-1981, vinrent officiellement du M.E.Q. les objectifs généraux de l'enseignement du français au collégial. Nous avons donc réussi, après dix ans, à créer, dans l'ordre, des cours, puis des objectifs généraux. Les premiers étant l'œuvre des professeurs, les seconds du M.E.Q. Manquait le programme.

Ce qui restait à faire était un jeu d'enfant : concilier dans un programme les objectifs généraux du M.E.Q. et les cours de français conçus par les professeurs. Voyons un peu ce que le tout a donné.

« Tout est dans toute et toute est au boutte », maxime profonde, s'il en fut, que décrit très bien l'esprit des nouveaux programmes.

Un « n » ième groupe de rédacteurs (le dernier en date) s'attaqua à la tâche avec, comme mandat, de créer des cours qui pourraient s'adapter à chacune des orientations qui seraient choisies. On en

vint donc à retenir quatre orientations et dix-sept cours avec, comme seule règle de fonctionnement, que chacun des dix-sept cours puisse s'adapter à chacune des orientations.

Projet ambitieux ! Mais il fallait bien commencer quelque part. Car ce n'était que le commencement. L'analyse des documents officiels nous aide à mesurer l'écart entre le projet initial et le collage final tenant lieu de nouveau (sic !) programme de français.

Chez les professeurs, il y a trois tendances qui se dessinent. Il y a ceux qui savent, ceux qui font du nouveau programme depuis dix ans et qui sont bien contents d'avoir fait du nouveau programme depuis si longtemps : « Y a rien là ! ». Il y a ceux qui devront s'y mettre bientôt. Et, bien entendu, nous, moi... et l'augmentation de la tâche.

En ce qui a trait aux nouveaux programmes, c'est bien moins net. On y retrouve des objectifs généraux, une orientation, des champs d'activités, une séquence, des cours, des objectifs de cours et le Français 111 (français correctif) à contenu institutionnel.

Si on reprend dans l'ordre, on se demande ce que le Français 111 vient faire là. Triste numéro au goût amer. Si seulement on l'avait baptisé Français 101, on aurait espéré un signe d'encouragement, un nombre moyen de 25 élèves décrété pour tous les groupes de français. En lieu et place, un Français 111 à 40 étudiants par groupe. Une absurdité, une hérésie, une abomination. C'est gros, c'est ÉNOOORRRME. Tellement énorme que ça pourrait cacher tout un gouvernement. Et attention à ne pas tirer la langue. Parce qu'une langue pareille ça ne se montre plus. Mais au M.E.Q. on semble croire que, pour sauver la face, il faille sortir la langue.

Pour le reste, examinons le document officiel à la page deux :

« Le collège doit s'assurer que par la séquence les champs d'activités d'une orientation et les objectifs généraux sont couverts<sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> Dans l'esprit des rédacteurs, les objectifs généraux étaient couverts par les champs d'activités cf. Cahier d'accompagnement du nouveau programme de français, décembre 1983, p. 2.

Le ministère propose la séquence suivante qui se rattache à l'orientation A : Langue, littérature et société.

1<sup>re</sup> session : -902, linguistique ;  
ou : -111, français ;

2<sup>e</sup> session : -303, lecture et analyse ;

3<sup>e</sup> session : -103, communication et écritures ;

4<sup>e</sup> session : -935, littérature et société québécoise.

On se demande qui a pu faire un tel choix et surtout à partir de quoi. Le cours de français 111 devrait donner bien du tourment au collège qui tentera de déterminer à quel champ d'activités il appartient. Au premier ?

Je connais quelques amis, linguistes, qui doivent trouver assez juteuse l'opposition entre la linguistique (902) et le français correctif (111). Quel dilemme !

Et pourquoi le cours de linguistique plutôt que le cours « langue, communication et société » ?

Les cours « communications et écritures » (103) et « littérature et société québécoise » (935) couvrent le champ d'activités « langue, littérature et société ». Mais aucun le champ d'activité quatre, c'est-à-dire les relations entre les diverses situations de communication et les types de discours écrits ou oraux qu'elles génèrent. Je crois que dans ce cas-ci le collège a un sérieux problème.

Enfin bref, les nouveaux programmes de français...

Il faut encourager, par le biais du comité provincial de français, les départements de français à refaire leur programme de français, mais à certaines conditions.

Il faut

- qu'on distingue nouveau programme et politique du français écrit dans les collèges ;
- que cette politique puisse s'appuyer sur un centre de ressources linguistiques ;
- que tout étudiant dont le français écrit n'est pas de niveau collégial n'obtienne son DEC tant qu'il n'a pas remédié à cette lacune (cf. démarche individualisée, obligatoire et non créditée au centre de ressources linguistiques) ;
- que chaque groupe de français n'ait pas (en moyenne) plus de vingt-cinq étudiants.

À ces conditions, les départements de français pourraient (avec mises en commun annuelles) concocter un nouveau programme de français qui verrait le jour dans trois ans.

Sans cela, ce sera la stratification des programmes de français des débuts à nos jours sur la mosaïque provinciale des collèges.

« Et encore une fois félicitations pour votre beau programme ! »

Jacques GRAVEL